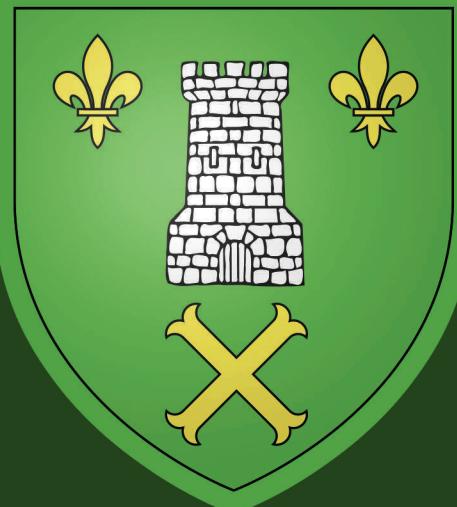


Bulletin Municipal 2022



Commune de
MONTCEL



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1
MAIRIE	p.2
INFORMATIONS PRATIQUES	p.2
PERMANENCES DES ÉLU.E.S	p.2
ÉQUIPE MUNICIPALE	p.2
PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2021	p.3
ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES 2020-2021	p.5
ÉTAT CIVIL 2021	p.6
NAISSANCES	p.6
MARIAGES	p.6
DÉCÈS	p.6
ÉTANG	p.7
RÉGLEMENT 2022	p.7
INFORMATIONS	p.7
SALLE POLYVALENTE	p.8
TRAVAUX	p.8
INAUGURATION	p.8
LOCATION	p.8
BARNUM	p.9
AMÉNAGEMENT FONCIER	p.9
ÉCOLES	p.10
MONTCEL	p.10
JOZERAND	p.11
INFORMATIONS	p.12
CLIC	p.12
ASSAINISSEMENT	p.12
RÉNOV' ACTIONS 63	p.13
ANIMATIONS	p.14
TÉLÉTHON	p.14
FOYER RURAL	p.14
MONTCEL DURABLE	p.15
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE JOZERAND-MONTCEL	p.14
ÉCLAT'COULEURS	p.15
FÊTE DU PONT	p.16
REPAS DU PEYROUX	p.16
REPAS DE LATOUR	p.16
COMMÉMORATIONS	p.16
UN PEU D'HISTOIRE	p.17

Le bulletin municipal est le journal de tous les habitants de Montcel. Malgré le caractère officiel de son contenu, il reste ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y exprimer : c'est un support d'information pour toutes les associations, la vie de nos villages, les événements culturels, etc. Afin d'optimiser la rédaction de celui-ci, merci de faire parvenir vos articles et vos photos à partir du 15 novembre 2022 et avant le 15 décembre 2022 au secrétariat de la mairie.

Merci à tous les habitants, aux associations et aux conseillers municipaux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

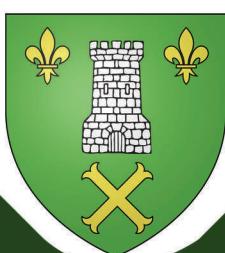
Éditeur : Commune de Montcel 63460

Imprimeur : All numeric (63100 Clermont-Ferrand)

Crédit Photographique : Françoise Mathey, Séverine Villatte, Dry Toads, Jérôme Rabanet, Clic, Stéphane Villatte, Maryline Arnaud, Norbert Onzon, Sylvain Mompied

Images d'illustration : Joachim Martin, BalanceFormCreative, KB3

Date de parution janvier 2022



LE MOT DU MAIRE

Chères Montcelloises, Chers Montcellois,

La crise sanitaire nous a rappelé que nous ne pouvions ni prévoir ni maîtriser l'avenir. Les deux dernières années ont vu les êtres se distancer.

Tout cela nous rappelle notre envie et notre besoin de nous voir, de partager, de vivre pleinement.

Parce que personne ne doit rester de côté, parce que les relations s'entretiennent, parce que si l'on ne peut prédire, on peut se mettre en situation... la commune dispose de nouveaux équipements pour réunir !

-Une salle polyvalente rénovée en 2021, pour des usages variés et nombreux. Des activités de tous les jours, la gym des aînés, la motricité des bambins, mais aussi des grands moments de la vie comme les unions et les anniversaires. Nous profiterons d'un espace rénové, fonctionnel et dont vous apprécierez, j'espère, l'esthétique.

-Un espace partagé qui permettra aux associations de développer leurs activités pour le bien de nous tous. Ce lieu de vie, de création, de réunion, s'est installé dans l'ancienne caserne.

Au nom de tous les Montcellois, je remercie celles et ceux qui ont tant donné pour faire vivre notre centre de première intervention et secourir sans se soucier du temps qu'ils accordaient à cette mission.

La nouvelle affectation du bâtiment, tout comme l'ancienne, appelle à la vie !

L'espace partagé et la salle polyvalente seront officiellement inaugurés en 2022, quand les conditions sanitaires seront plus favorables... Vous serez bien évidemment toutes et tous conviés.

Des animations qui en appelleront bien d'autres.

Et comme le lien social s'appuie aussi sur des voies numériques, nous allons pouvoir profiter prochainement de meilleurs réseaux. Le relais téléphonique 4 opérateurs devrait être en service à la fin du premier trimestre et les raccordements à la fibre optique se terminent actuellement.

Chassons la division, cultivons ce qui nous rapproche. Je vous souhaite une année 2022 pleine de sérénité et de partage.

Le Maire, Grégory BONNET



MAIRIE

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

3 rue Suchet des Rameaux - Le Bourg
63460 MONTCEL

Le secrétariat est ouvert au public le lundi de 14h00 à 18h30, le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Tél.: 04.73.33.03.65

Courrier électronique : mairie@montcel.fr

Secrétariat assuré par Madame Ludivine MONTEL

Services techniques : Monsieur Vincent BRUNETON

Agent d'entretien : Madame Nadège BROCHET

PERMANENCE DES ÉLU.E.S

Le lundi et jeudi de 18h00 à 19h00. Les prises de rendez-vous se font pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2021

(nous vous rappelons que les comptes-rendus peuvent être consultés sur montcel.fr ou en mairie)

Remplacement de matériel informatique et du copieur

Ordinateur : Adhésion au groupement d'achat organisé par le SMADC pour renouveler le matériel informatique du secrétariat de mairie pour un coût prévisionnel de 1300€ HT.

Copieur : Acquisition d'un copieur neuf (1800€ HT) et changement du contrat d'entretien, les économies faites sur celui-ci compensent en 5 ans l'achat du copieur.

Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Manzat

Les élus expriment leur souhait d'un maintien d'un service public de proximité, notamment des finances publiques, tant pour les communes que pour les usagers, au nom du respect du principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire.

Le conseil municipal vote une motion pour contester cette fermeture.

Pacte de gouvernance communautaire

Le nouveau pacte adopté prévoit notamment :

- Mieux impliquer les conseillers/conseillères municipaux dans la vie intercommunale et permettre une réappropriation de l'EPCI par les communes
- Inventer une nouvelle forme d'échanges communs – EPCI
- Mieux expliquer et faire partager les choix intercommunaux

Le pacte de gouvernance est également l'occasion de réaffirmer des

valeurs communes qui doivent guider l'action intercommunale : la solidarité, la proximité et l'équité entre les communes, afin d'éviter un repli sur soi.



Remplacement des tables et chaises de la salle polyvalente

Pour accompagner les travaux de réfection de la salle, il est décidé le remplacement des tables et des chaises : 25 tables, 2 chariots pour tables, 100 chaises noires et 4 chariots pour chaises pour un coût total de 3779,50€ HT.

Fermeture du CPI de Montcel

Le Centre de Première Intervention de Montcel ne compte plus que 4 pompiers en activité.

Malgré les démarches menées auprès de la population, aucune arrivée durant les deux dernières années n'a permis de renforcer les effectifs. Dans ces conditions, le CPI de Montcel ne peut assurer ses missions. Il est imaginé une fusion des centres de Montcel et Combronde, celle-ci devant notamment permettre de renforcer la capacité opérationnelle du centre de Combronde et garantir un effectif disponible sur le secteur.

Les élus regrettent cette situation mais constatent qu'il n'existe pas de solution pour remédier au non-fonctionnement du centre de Montcel. Ils prennent donc acte de cette fermeture et expriment leur souhait de pouvoir récupérer le CID (camion d'interventions diverses) de Montcel.

Occupation bâtiment communal

Le Centre de Première Intervention ayant été fermé, le bâtiment a été rendu à la commune.

Le service technique et les associations ont besoin d'espaces de stockage. Les associations ont besoin de lieux de réunion et de bureaux. Des associations ont également exprimé leur souhait de mettre en œuvre certaines de leurs actions en intérieur (peinture, sport,...).

Au regard des besoins, des demandes et de la configuration des locaux, il est décidé de faire un «espace partagé». Toutes les associations de la commune auront donc accès à ce bâtiment. Certaines parties seront conservées en bureaux, d'autres en espaces de stockage, d'autres en espaces multimodaux (réunions, activités artistiques et sportives).

Travaux sur « l'espace partagé » et dossier de subvention

Le bâtiment « espace partagé » est équipé de deux grandes portes en bois et de fenêtres peu isolantes.

Afin d'adapter ce bâtiment à sa nouvelle destination, il est décidé de remplacer les fenêtres existantes par des modèles plus performants et les portes par des menuiseries aluminium combinant des châssis fixes et des portes vitrées. Coût prévisionnel des travaux : 11 359,40€ HT

Une subvention est demandée au conseil départemental à hauteur de 60 % soit 6815,64€

Travaux de maçonnerie sur le mur du cimetière

Les parties basses du mur sud du château, enceinte du cimetière, sont dégradées et méritent quelques travaux : re-sceller des pierres, en poser de nouvelles et enduire-jointoyer certaines parties. Un devis d'un montant de 2 563,72€ HT est accepté.

Réparation de poteaux incendie

Lors du contrôle des poteaux incendie, des non-conformités et dysfonctionnements ont été relevés. Un devis de 2810,88€ HT pour le remplacement de 2 poteaux est accepté.

Récupération de concessions en état d'abandon

Une nouvelle procédure de récupération de concessions a été lancée en 2018. Les différents arrêtés ont été pris et les affichages réglementaires ont été faits en mairie et au cimetière : 7 concessions (emplacements BM, BQ, BW, EI, DY, HG, HF) sont reprises.

Il est également décidé de lancer les démarches nécessaires pour récupérer d'autres concessions qui semblent en état d'abandon (emplacements AE1, AZ, BI, CG, EB).

Choix des futurs travaux de voirie

Sont présentés les plans et estimatifs techniques et financiers (53 374,50€ HT) du projet de réfection de la place de la salle polyvalente et de l'impasse de la Pachat. Les subventions DETR et FIC seront sollicitées pour 54 % de la dépense, le reste sera pris sur l'enveloppe dont la commune dispose annuellement auprès de la communauté de communes. Pour 2023-2024, il sera étudié les réfections du sentier des Écoliers, de la rue des Cabandines et du chemin de la Côte.

Transfert de la compétence assainissement collectif

Plusieurs éléments amènent le conseil municipal à envisager le transfert :

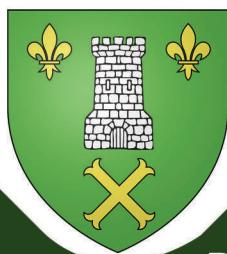
- ce transfert sera obligatoire au 01.01.2026
- le syndicat « Sioule et Morge » dispose de compétences techniques qui seraient utiles pour préparer les très prochains investissements à réaliser (diagnostic global, éventuelle extension du traitement...)
- ce service pourrait profiter de la mutualisation et donc d'économies d'échelle
- le tarif visé par le syndicat est inférieur à celui actuellement pratiqué par la commune. Les usagers de Montcel profiteraient donc d'une baisse du coût du service (environ 64€ de moins par an pour une consommation moyenne de 120m³).

Au regard de tous ces éléments, le conseil municipal décide le transfert au 01.01.2022

Avis de principe pour l'installation d'un relais de réseau de téléphonie mobile

Montcel a été retenue pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile tous opérateurs. Après étude de l'ingénierie radio et des contraintes de raccordement aux réseaux, l'opérateur a retenu la parcelle AC140 qui permettrait d'apporter une bonne couverture sur l'ensemble de la commune. Il est envisagé une mise en service pour mars 2022.

Un Dossier d'Information Mairie (DIM) sera mis à disposition des habitants pour une durée d'1 mois. Le conseil municipal donne un avis de principe favorable à cette installation.



ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES 2020-2021

(les comparaisons avec les niveaux départementaux et nationaux sont basées sur des moyennes pour des communes de la même strate, 500 à 999 habitants)

1. Éléments de contexte :

Une croissance démographique importante, 344 habitants en 2009 et 511 en 2021.

51% des foyers fiscaux non-imposables contre 63% au niveau départemental.

Le revenu fiscal moyen par foyer est de 27 226 €, contre 22 614 au niveau départemental.

2. Ressources et charges communales 2020 :

Les comptes 2020 confirment l'amélioration de la situation financière de la commune puisque la CAF (Capacité d'Autofinancement) Brute est pour la troisième année consécutive positive, +99€/habitant.

Encours de dette au 31/12/2020 : 203 425€ soit 398€/habitant contre 705€/habitant pour la moyenne départementale. La capacité de désendettement est ramenée à 4,02 années.

3. Priorités du budget prévisionnel 2021 :

Par rapport à l'exercice 2020, le conseil municipal vise une légère augmentation des dépenses et des recettes sur le budget de fonctionnement. Le budget investissement intègre notamment les travaux de réfection de la salle polyvalente et les subventions y afférant.

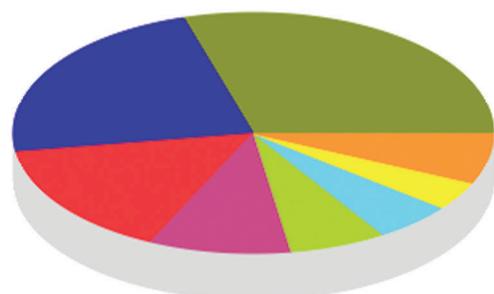
9. Niveau des taux d'imposition

Deux éléments nouveaux concernent ces taux en 2021 :

-la commune ne vote plus de taux de Taxe d'habitation puisque celle-ci disparaît par tranche

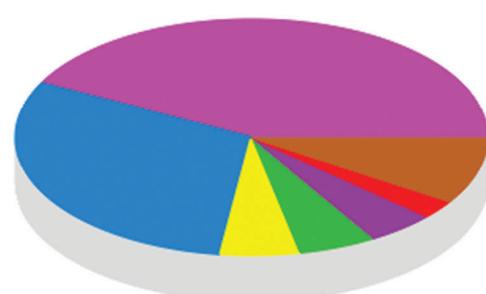
-la perte de ressources liée à la suppression de la taxe d'habitation est compensée par une attribution d'une partie de la taxe foncière départementale et ce taux s'agrège donc au taux communal pour fixer le taux de référence. Il est proposé une stabilité sur tous les taux communaux en 2021, à savoir FPB 14,70% (agrégé désormais au taux départemental de 20,48% soit un taux de référence de 35,18%), FNB 60,49 %.

Dépenses de fonctionnement 2020



29.65 %	■	Charges de personnel
22.81 %	■	Charges générales
15.54 %	■	Contribution au regroupement pédagogique
9.5 %	■	Indemnités
6.52 %	■	Compensation communauté de communes

Recettes de fonctionnement 2020



42.41 %	■	Impôts locaux
30.49 %	■	Dotations d'Etat et compensations
5.36 %	■	Droits de mutation
5.38 %	■	Revenus d'immeubles
4.69 %	■	Remboursement de frais
9.14 %	■	Autres recettes
2.53 %	■	Remboursement mise à disposition personnel

ÉTAT CIVIL 2021

LES NAISSANCES

Aaron, Bruno, Jean-Marc THOMARAT né le 03/01/2021

Eléna SIBIAUD née le 01/02/2021

Alice BIDET née le 21/02/2021

Suzie, Marie, Simonne PIERSON née le 24/04/2021

Enora RABANET née le 05/08/2021

Suzie, Ava ADELINÉ née le 26/08/2021

Roxane, Alexia WARZECHA née le 09/09/2021

Elliott, Jean PARAIRE né le 15/09/2021

Lola MAISTRE-VIDAL née le 15/09/2021

Lila-Rose VILLETTE née le 27/09/2021

Louna EXBRAYAT née le 17/11/2021

Nélio PASSARELLI TAIMIL né le 25/12/2021



LES MARIAGES

Thierry POILBLAN-CÉNÉDÉSÉ et Jeannine THEUIL le 30/04/2021

Raphaël VINCENT et Mathilde FAURE le 19/06/2021

Gaël FAURE et Élisabeth BOURROUX le 23/10/2021

LES DÉCÈS

Françoise POURCELOT le 18/05/2021

Mikaelle DICK le 29/08/2021

Michel PARRY le 28/09/2021

Pour Mikaelle

A toutes celles et ceux qui ont eu la chance de connaître Mikaelle... ou « Mika »

A toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur soutien pendant cette épreuve : un message, un mail, des fleurs, une carte ou un mot dans les cahiers de condoléances, une cagnotte pour ses enfants

A toutes celles et ceux qui étaient présents à ses obsèques ou qui nous ont accompagnés par la pensée

A vous tous, je voulais vous remercier. Nous voulions vous remercier, Maïlys et Bryan, ses 2 enfants, et toute sa famille se joignant à moi.

Je tenais à vous dire également, que chacune ou chacun d'entre vous, si vous me croisez, si vous me reconnaissiez, n'hésitez surtout pas à m'interpeller, je serais heureux de me remémorer avec vous son souvenir...

Et pour celles et ceux qui en ont besoin, envie, à qui cela ferait plaisir, notre maison leur est ouverte. Encore une fois, évoquer sa joie, sa grandeur, sa force, son parcours, ses combats, ses souvenirs en commun, ça ne me dérange pas.

J'ai eu tellement de bonheur et de chance de vivre à ses côtés !! Comme sûrement vous en avez eu avec elle. Bien sûr que la peine et la tristesse seront présentes lors de ces échanges, mais on ne peut, pour elle, qu'être à sa hauteur, qu'être à son image : force, courage et envie de vivre...

Encore un grand MERCI pour nous avoir permis de rendre le plus bel hommage à Mikaelle.

Yohann, Maïlys, Bryan et toute sa famille

ÉTANG COMMUNAL DE MONTCEL

RÈGLEMENT 2022

Article I : Seuls les habitants résidant dans la commune de Montcel (résidence principale, secondaire ou location annuelle) auront le droit de pêche. Le fait d'être propriétaire d'un terrain ou d'une cabane de jardin ne donne aucun droit. Les personnes habitant en dehors de la commune, mais dont les parents y résident (parenté de 1er degré) pourront prendre une carte annuelle. Tout litige sera tranché par le Conseil municipal.

Article II : Jours d'ouverture : samedis, dimanches et jours fériés, du 3 avril 2022 au 5 juin 2022 (sauf 3 ou 4 samedis où le pisciculteur ne pourra pas nous livrer). Ensuite, tous les jours jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Invitation possible les samedis, dimanches et jours fériés à partir du 5 juin 2022, tous les jours en juillet et août. Le nombre de prises est limité à 5 pour les truites et pour les tanches.

Article III : La pêche se pratique du lever au coucher du soleil sauf les jours de lâcher, à 7 heures les 3 et 17 avril, 1er mai, 15 et 22 mai, 5 juin.

Article IV : Chaque pêcheur devra être titulaire d'une carte annuelle ou journalière. La carte annuelle, dite familiale, couvre le (la) conjoint (e) ou concubin(e) et leurs enfants de moins de 16 ans. En dessous de 16 ans, les enfants pourront pêcher seuls à condition d'être munis d'une décharge signée d'un des parents porteurs de la carte familiale. Le (la) conjoint (e) ou concubin (e) et les enfants n'auront droit qu'à une seule ligne.

Article V : Les cartes journalières et d'invitation ne seront délivrées qu'à partir du 1er dimanche de juin.

Article VI : La pêche est autorisée à 2 lignes (flottantes ou calées), sauf les jours de lâcher de truites (1 seule canne). La pêche à la cuiller sera autorisée à partir du mois de septembre. Un amorçage léger en cours de pêche est autorisé (sang interdit).

Article VII : Les carpes en dessous de 2,5 kg et en dessus de 5 kg seront remises à l'eau. Les carpes AMOUR seront obligatoirement relâchées.

Article VIII : Tout pêcheur en action de pêche devra être en mesure de présenter sa carte au garde. Deux membres titulaires de carte pourront également assurer le contrôle.

Article IX : Les cartes sont à retirer chez Mr PORTE Jean-François : 04 73 33 05 77 ou 06 09 63 58 27
Annuelle : 32,00 € - Journalière : 5,00 €

Article X : Baignade et canotage sont interdits.

Article XI : Les poubelles seront retirées autour de l'étang. Pour respecter la nature, chaque pêcheur devra emporter ses déchets et bouteilles.

INFORMATION

Pêcheurs, vous qui aimez la nature, merci de laisser votre emplacement propre lors de votre départ !

Information : À chaque lâcher, 30 kg de truites seront déversés. La buvette avec tripes et daube du 1er mai sera tenue par une association à déterminer.

Le pisciculteur de Saint Fargeol ayant fermé boutique, son successeur corrézien ne peut pas livrer 30 kgs de truites d'où fermeture de la pêche pendant 3 ou 4 samedis.

Nettoyage de l'étang prévu le dimanche 24 avril 2022

Espérons que la situation s'améliore et bonne pêche à tous. Venez nous rejoindre avec vos enfants pour un loisir calme et sain.

SALLE POLYVALENTE

TRAVAUX

Conformément à nos engagements de campagne, nous avons rénové la salle polyvalente.

Ces travaux ont été réalisés en 5 mois, sous la direction des élus (sans assistance d'un maître d'œuvre) et avec l'aide de l'agent technique communal.

Cette réfection, d'un coût de 171 176€ HT, a été largement subventionnée par l'État à 37% (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le Conseil Départemental à 24% (Fonds d'Intervention Communal) et le Conseil Régional (% final en attente sur le dispositif Contrat Ambition Région).

INAUGURATION

Au regard du contexte sanitaire, l'inauguration de la salle polyvalente a été repoussée. Elle interviendra, nous espérons, en juin 2022, après la réalisation des travaux d'aménagement des abords de la salle.

CONDITIONS DE LOCATION

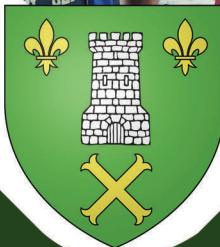
La salle polyvalente est louée de façon forfaitaire du vendredi soir au dimanche soir, au tarif de :

200€ pour les résidents de la commune

400€ pour les non-résidents et les sociétés

Deux cautions seront demandées : 800€ pour la salle et 100€ pour le ménage.

Les journées supplémentaires font l'objet d'une facturation: 50€.



BARNUM

La commune dispose d'un nouveau barnum de 6x12 mètres
Pour les associations de la commune : gratuité
Pour les repas de quartier dans la commune : 25€ / week-end
Pour les résidents de la commune : 50€ / week-end
Caution 300€.

La location n'est pas possible pour les personnes extérieures à la commune.

AMÉNAGEMENT FONCIER

L'aménagement foncier de la commune de Montcel avec extension sur les communes de Charbonnières-les-Vieilles et Jozérand, se poursuit.

Le classement de chaque propriété a été réalisé, les aménagements souhaitables en matière de voirie et travaux hydrauliques ont été définis et la collectivité a fait connaître ses souhaits de réserves foncières pour les futurs équipements et projets.

En 2021, le géomètre a consulté les exploitants agricoles afin de mieux définir leurs besoins et il a établi un avant-projet. Celui-ci a été présenté à la commission communale le 10 décembre et il sera soumis à consultation publique pour que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

Cette consultation aura lieu à la salle polyvalente de Montcel, du lundi 31 janvier au vendredi 11 février 2022 de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 (du lundi au vendredi + le samedi matin du 5 février)

Le cabinet Géoval assurera des permanences les lundi 31 janvier, jeudi 3 février, vendredi 4 février, samedi 5 février, mardi 8 février, mercredi 9 février et vendredi 11 février.

Les documents suivants seront consultables :

- plans parcellaires portant l'indication des nouveaux lots de propriétés envisagés,
- tableau comparatif de la valeur des nouveaux lots.

Pour les personnes indisponibles aux dates et heures notées ci-dessus, les réclamations et observations pourront également être adressées par courrier en Mairie de Montcel jusqu'au 11 février 2022.

La commission communale d'aménagement foncier se réunira pour étudier les réclamations et observations (la suite donnée aux remarques des propriétaires sera consultable au cours de l'enquête publique officielle qui se déroulera ultérieurement).

Après cette phase de consultation, la commission communale d'aménagement foncier, le géomètre et le bureau d'étude environnemental poursuivront leur mission avec l'élaboration du projet d'aménagement foncier établissant le nouveau plan parcellaire, le programme de travaux connexes à mettre en œuvre et l'étude d'impact sur l'environnement afin d'évaluer sa faisabilité au regard des enjeux de conservation du patrimoine naturel, paysager et patrimonial.

Nous espérons finaliser de cette procédure d'aménagement fin 2023.



LES ÉCOLES

MONTCEL

La fin d'année scolaire 2020 a été marquée par la réalisation d'une fresque, visible à l'arrière de l'école, dans le cadre d'un projet SMADC. Elsa, l'artiste retenue pour le projet est venue encadrer le projet des enfants sur les émotions.

La rentrée de septembre 2021 fut, elle, riche en nouveautés : elle s'est très bien déroulée avec l'arrivée de 10 petits nouveaux de trois ans et d'une nouvelle maîtresse, Stéphanie Kazmierczak. Mme Arnaud a repris sa classe à temps partiel en raison d'un poste d'enseignant formateur. Ses journées de décharge sont principalement assurées par maîtresse Lucie Ribeiro. Du côté des Atsems, Sandrine Noir et Béatrice Bouchalois, les assistent efficacement au quotidien. Enfin côté garderie, nous avons accueilli Manon en garderie et Charlène en cantine, que nous remercions pour leur efficacité auprès de nos petits.

Quant à notre fée du logis, Séverine Michel est toujours présente pour nous assurer un nettoyage en corrélation avec nos activités et le protocole sanitaire, nous la remercions très chaleureusement pour son investissement à toute heure.

Enfin, nous avons débuté après des années de réflexion notre rythme scolaire de semaine à 4 jours. Tout le monde semble ravi et nous en profitons, parents d'élèves élus et enseignants, pour remercier notre syndicat SIRP et notre mairie pour leur écoute et leur confiance.

Malgré le contexte sanitaire compliqué et les contraintes que cela impose à toute l'équipe, nous avons pu reprendre la classe dans des conditions optimales, avec la mise en place d'un protocole sanitaire devenu plus strict au cours des mois.

Sur le premier trimestre, les enfants ont déjà bénéficié de deux spectacles : un à l'école « 3 histoires comme ça » de la compagnie chamboule touthéâtre, et un à la Passerelle, intitulé « nuit ». Nous sommes aussi allés au cinéma à Riom et à l'île aux enfants pour une après-midi de motricité. Les GS ont pu aller à la piscine de Gannat pour la découverte de la natation.

Le 14 décembre, journée de « Noël » avec les élèves et enseignants de l'école de Jозerand. Au programme : spectacle, goûter, cadeaux. Le marché de Noël quant à lui ne pourra se faire que par « correspondance », mais l'essentiel est de maintenir le lien avec les familles et de préserver les créations de nos petits artistes en devenir.

En janvier, une nouvelle année civile recommencera, avec d'autres projets...mais chuuut, surprise ! Nous espérons surtout que ce contexte sanitaire évoluera dans le bon sens. Une intervention avec le SBA est d'ores et déjà prévue, ainsi que le début d'un projet autour de la danse contemporaine avec l'artiste Olivier Lefrançois. Une découverte du hip hop a eu lieu aussi pour les deux classes avec Ève.

L'ensemble des activités et des équipements de l'école est possible grâce au soutien financier ou matériel des communes (via le SIRP Jозerand-Montcel), de notre mairie, de l'implication et du soutien de notre équipe municipale, de l'aide financière de l'association de parents d'élèves, mobilisée autour d'actions tout au long de l'année et de la coopérative de l'école (actions des enseignantes).

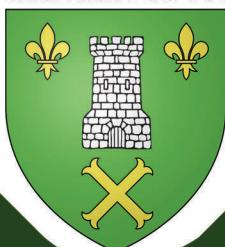
Rien ne serait possible sans l'investissement des enfants et la confiance des familles...

Que chacun soit remercié pour son action au bénéfice de l'école.

Les prochaines inscriptions pour la rentrée 2022 se feront dès le mois de mai (enfants nés en 2019 et avant). Si vous souhaitez scolariser votre enfant dans notre école l'an prochain, merci de nous signaler en appelant l'école au 04 73 33 05 01 dès le mois de mars, ou par mail à ecole.montcel.63@ac-clermont.fr.

Prenez soin de vous et meilleurs vœux de santé et de bonheur, que cette année soit plus sereine que celle passée.

Maryline ARNAUD



JOZERAND

Repartition des effectifs et équipe enseignante pour cette année scolaire 2021-2022 :

- Mmes Michel et Dumond 19 élèves (8 CP et 11 CE1).
- Mme Croux 21 élèves (5 CE1 et 16 CE2).
- Mme Fitamen 23 élèves (10 CM1 et 13 CM2).

Soit un effectif de 63 élèves.

Comme l'an dernier, Mme Margot Romero renforce cette année l'équipe pédagogique dans une classe en intervenant auprès d'une enfant porteuse de handicap. Elle est présente dans les locaux selon son emploi du temps les lundis et les mercredis, car Mme Romero intervient aussi à l'école élémentaire d'Artonne.

Le premier semestre de l'année civile 2021 fut marqué par la pandémie. Aussi, beaucoup d'activités furent annulées. Néanmoins, les enfants de nos trois classes ont tout de même pu réaliser leur film autour de la musique tzigane, film qui a été envoyé aux familles, ravies des prestations des enfants.

Depuis la rentrée de cette année scolaire (2021-2022), tous les enfants de l'école ont déjà bénéficié d'un petit cycle « natation » du mois de septembre au mois de novembre. "Petit" en effet car, compte-tenu du protocole sanitaire du bassin nautique de Gannat, chaque classe de notre école a pu aller trois fois à la natation. C'est toujours mieux que les deux séances de l'an dernier!

La classe de Mme Kazmierczak, enseignante à Montcel en Grande Section, a pu bénéficier de deux séances au cours du mois de septembre. Les entrées au bassin de Gannat, ainsi que le transport en bus, ont été entièrement pris en charge par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge. L'équipe pédagogique la remercie grandement.

Les enfants de notre école ont aussi participé à une sortie scolaire à Cournon, financée dans son entier par l'APE. Les enfants ont visité une exposition autour du thème de l'eau, les cours H2O. Ils ont ainsi été initiés à l'importance de la préservation de l'eau, à sa rareté, à ses goûts, à ses pollutions, et devraient ensuite pouvoir mettre en place une correspondance avec une école africaine du Burkina Faso! A suivre donc...

Enfin, les enfants de notre école se sont rendus auprès de ceux de l'école de Montcel afin d'assister à un spectacle de Noël au milieu du mois de décembre. Ce spectacle était mené par une compagnie locale des Ancizes, la compagnie "ChambOule T'Outhéâtre". Son financement a été pris en charge par le Syndicat Intercommunal, qui reçoit bien sûr les chaleureux remerciements de tous, petits et grands!

Protocole sanitaire oblige, les enfants n'ont pas pu cette année tenir leur marché de Noël comme les autres années mais ils ont tout de même fabriqué des objets décoratifs sur le temps de classe pour leurs familles. La vente des chocolats de la Chocolaterie Vitaux a aussi eu lieu par correspondance. Quant à l'APE, elle a tenu sa traditionnelle vente de sapins "en live". Que ces partenaires de notre école soient remerciés, pour leur investissement, leur confiance et leurs aides diverses et variées tout au long de l'année.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de Jozérand a une pensée émue pour M Daniel Chaneboux.

Bonne lecture et meilleurs vœux à toutes et à tous !



INFORMATIONS

RÉSEAU SENIORS CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie a pour vocation d'informer, d'aider et d'assister dans leurs formalités toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels. Un accompagnement individuel est possible pour toute demande concernant les services d'aide à domicile, portage de repas, dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières et leur mise en place. ...

Le CLIC et ses partenaires proposent également différents évènements et ateliers collectifs sur la commune et ses environs.

A Montcel en 2021, des actions ont pu être reconduites ou mises en place : Gym adaptée les lundi et mercredi matin, informatique, conférences naturopathie, auto-massage/relaxation, initiation au vélo à assistance électrique, tissage-couture, balade nature... D'autres actions seront proposées en 2022, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Tous les services sont entièrement gratuits.

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom - 04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr - www.clic-riom.fr



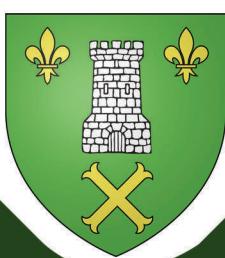
ASSAINISSEMENT

La commune de Montcel a transféré sa compétence assainissement collectif au Syndicat Mixte de Sioule et Morge.

Celui-ci, dont le Centre d'Exploitation est basé à Saint Pardoux, intervient pour la desserte en eau potable des 59 communes (25000 abonnés) qui le constituent et pour l'entretien des ouvrages d'assainissement collectif de 15 communes. Il assure également le contrôle et le conseil pour les installations d'assainissement individuel, des prestations de contrôle des poteaux incendie pour les communes.

A partir du 1 janvier 2022, le Syndicat aura en charge l'entretien des réseaux et stations d'épuration de la commune de Montcel. Pour toute intervention ou question concernant l'assainissement collectif (branchement assainissement bouché, création de branchement assainissement, contrôle branchement, facturation de l'assainissement), mais également l'eau potable comme c'est déjà le cas aujourd'hui, vous pouvez contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte de Sioule et Morge
Monteipdon - 63440 Saint Pardoux
04 63 85 83 83 (24h/24h) - contact@sioule-morge.fr



RÉNOV'ACTIONS 63 : UN SERVICE POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Depuis début 2021, 3 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts !

A l'heure où le coût des énergies flambe, il offre aux particuliers l'opportunité de rénover leur logement pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les Intercommunalités, il est déployé dans l'ensemble des communes de Combrailles Sioule et Morge.

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Emilie Garcia, conseillère technique de votre commune, explique « qu'il suffit d'appeler le 04 73 97 19 30. Outre les conseils techniques, je pourrai également informer les habitants sur les aides existantes en matière de rénovation ».

Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.



Château des Capponi à Combronde, permanence les jeudis et les vendredis sur rendez-vous
Contact : 04 73 97 19 30



ANIMATIONS

TÉLÉTHON

L'année 2021 fut encore une année impactée par la pandémie qui a perturbé toutes les festivités, mais nous avons surtout perdu deux piliers du Téléthon du pays de Combronde Michelle et Éric qui nous ont manqué pour le Téléthon. Mais nous n'avons pas baissé les bras et avons rassemblé nos forces pour repartir pour les enfants malades, leurs familles et la recherche qui ont toujours besoin de notre soutien. Malgré un grand manque de fruits nous avons quand même vendu 99 pots de confiture chez nos distributeurs habituels. Nous les en remercions ainsi que Christian pour ses champignons. Le repas du vendredi soir n'a pas été un grand succès mais la vente à emporter du samedi matin a permis de ne pas gâcher de marchandise. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à nos vendeurs de brioches bénévoles nouveaux et anciens pour ce Téléthon 2021. Nous vous attendons début décembre 2022 en espérant que cette pandémie nous laisse tranquille. Nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

FOYER RURAL

2021 une année où le Foyer a pu se réapproprier son espace vital !

Ce fut tout d'abord une fête de la musique très réussie le 26 juin, tant au niveau de la prestation des musiciens que de la présence du public. Un merci spécial à la Banda de Combronde pour sa joyeuse présence.

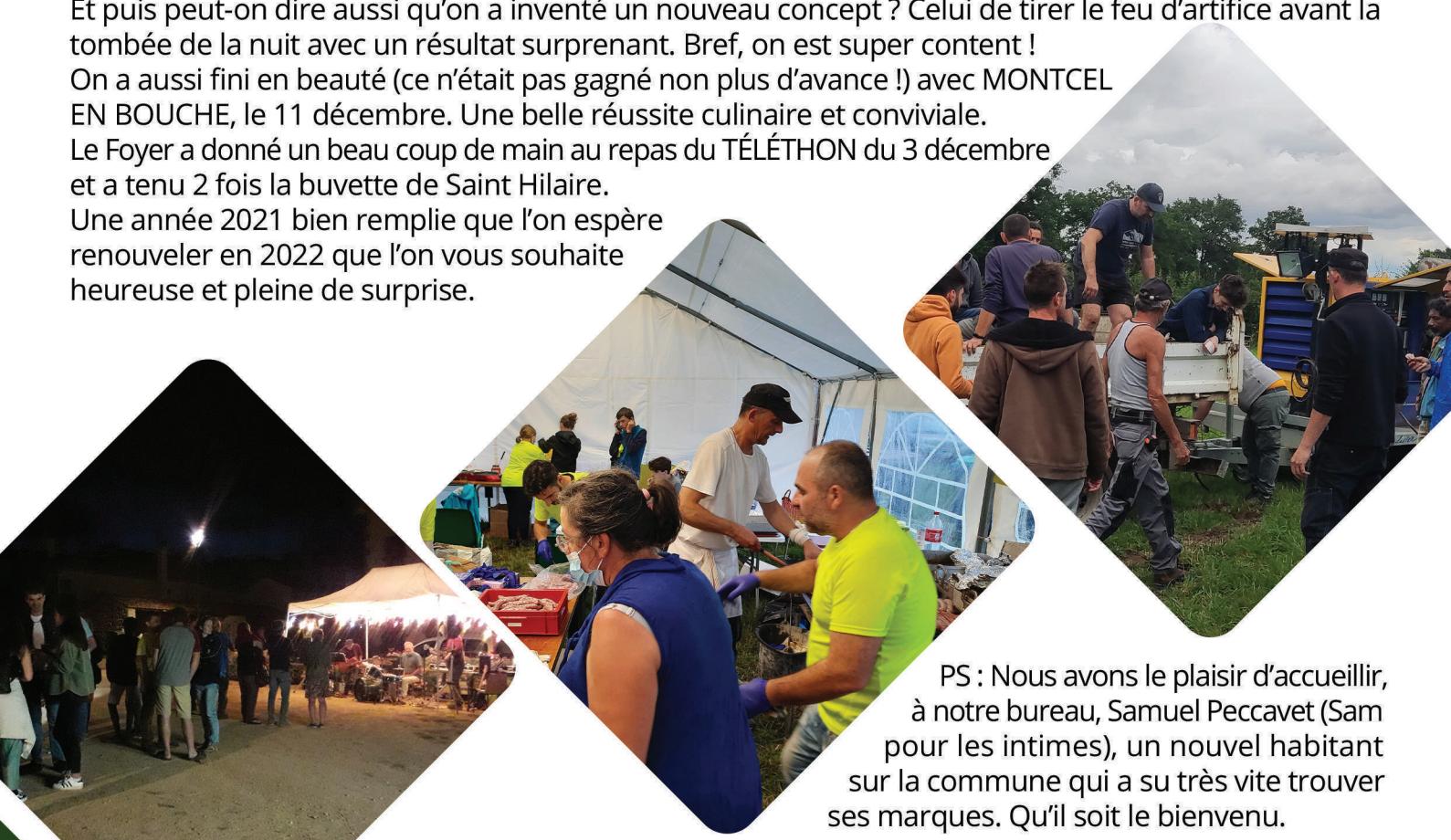
Pour MONTCEL EN FÊTE, le 13 juillet, la partie n'était pas gagnée vu les conditions météo (pour ne parler que d'elles). Mais comme nous l'avons entendu de ça et là « rien ne nous arrête ». La petite pluie dense une partie de fin de soirée n'a pas refroidi le public. Et le plateau de musiciens, on peut dire : excellent !

Et puis peut-on dire aussi qu'on a inventé un nouveau concept ? Celui de tirer le feu d'artifice avant la tombée de la nuit avec un résultat surprenant. Bref, on est super content !

On a aussi fini en beauté (ce n'était pas gagné non plus d'avance !) avec MONTCEL EN BOUCHE, le 11 décembre. Une belle réussite culinaire et conviviale.

Le Foyer a donné un beau coup de main au repas du TÉLÉTHON du 3 décembre et a tenu 2 fois la buvette de Saint Hilaire.

Une année 2021 bien remplie que l'on espère renouveler en 2022 que l'on vous souhaite heureuse et pleine de surprise.



PS : Nous avons le plaisir d'accueillir, à notre bureau, Samuel Peccavet (Sam pour les intimes), un nouvel habitant sur la commune qui a su très vite trouver ses marques. Qu'il soit le bienvenu.

MONTCEL DURABLE

Avec le retour des premières études d'impacts (faune-flore, paysage, acoustique...) et le résultat des études de vent aux Girouettes, nous avons pu pendant 2021 affiner nos scénarios d'implantations. Les différents arbitrages nous ont amenés à un scénario potentiel de **quatre éoliennes aux Côtes (limite St-Hilaire-Montcel) et une aux Girouettes (limite Montcel-Combronde)**.

Nous vous proposons une réunion publique le **vendredi 4 mars 2022** afin de vous présenter les motivations, notamment foncières et techniques, de ces arbitrages.

Afin de valider maintenant ce scénario d'implantation et de choix des machines, le **mât de mesure** a été démonté aux Girouettes et va être **remonté, en ce début d'année, sur la zone des Côtes**.

2022 sera également l'année des dernières études d'impacts et notamment l'**étude géobiologique**, ce qui devrait nous permettre de déposer le **dossier d'instruction ICPE** en 2023.



Montage photo vue de l'aire des Volcans, établi sur un des scénarios potentiels

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI JOZERAND-MONTCEL

Il nous a fallu encore cette année nous adapter au contexte sanitaire non propice aux rassemblements et pour cela, notre équipe a notamment proposé en lieu et place de son traditionnel Loto, des tickets à gratter afin de gagner des lots pour la plupart généreusement offerts par des commerçants et artisans locaux. Grâce aux bénéfices réalisés sur toutes nos manifestations et à une fenêtre de liberté sur les contraintes sanitaires, nous avons pu offrir, à l'occasion de la fin de l'année scolaire, aux enfants et à leur famille un moment de convivialité lors de la fête des enfants, avec structures gonflables, goûters et cadeaux.

Les bénéfices ont également permis de soutenir et financer plusieurs projets pédagogiques des équipes enseignantes et un renouvellement du fonds bibliothécaire des écoles en leur permettant d'acheter plus de 150 livres pour nos enfants.

Nous tenons à remercier les familles participant à nos manifestations pour leur fidélité et souhaitons tous nos meilleurs vœux aux Montcellois et Montcelloises pour 2022.

ÉCLAT'COULEURS

Envie de peindre, de vous perfectionner quel que soit votre niveau ?

Envie d'exposer vos œuvres lors d'une expo collective pleine de vie?

Envie de participer à la création de fresques murales Street-Art grand format?

L'association ECLAT'COULEURS organise

- Des cours de peinture animés par l'artiste Freisa les mercredis (hors vacances scolaires) à la Salle de Fêtes de Montcel : Street-Art de 18H30 à 20h00 ou Acrylique de 20h30 à 22h00
- Des sorties et visites d'expositions d'art en groupe
- Des activités d'animation et de création d'œuvres en dehors des horaires des cours
- La réalisation d'une exposition annuelle

Pour nous contacter : Eclat.couleurs@orange.fr Tél. 06 31 37 36 30 et la page facebook



FÊTE DU PONT

Comme à son accoutumée, les habitants du Pont se sont rassemblés le dernier week-end d'août 2021 autour d'un repas champêtre et très convivial sous le barnum. Enfants, ados, adultes se sont retrouvés autour du barbecue et du four à pain pour partager des moments festifs et gourmands. Cette année, le quartier du Pont s'est repeuplé avec la naissance de Aaron, Suzie, Lola et Eliott. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux habitants du Pont.

Au plaisir de tous se revoir à la fête du Pont 2022.



REPAS DU PEYROUX

Comme tous les ans, les Peyruviens se sont retrouvés autour d'un repas cuisiné au four à pain le 4 septembre dernier. Cette année le cassoulet était à l'honneur pour le bonheur des petits et des grands.

Plusieurs fois dans l'année nous démarrons le four, c'est l'occasion de partager un verre et quelques pizzas entre voisins, de cuisiner pour des réceptions privées à la maison, etc...

Chers Peyruviens, ce four est le vôtre, n'hésitez pas à vous joindre à nous et si vous souhaitez l'allumer contactez Julien ou Norbert.

REPAS DE LATOUR

Les Latouriens ont bravé l'orage cette année pour leur traditionnel repas de village le 19 Juin.

La légendaire et reconnue bonne ambiance était une fois de plus au rendez-vous.

COMMÉMORATIONS

Cette année encore, les restrictions préfectorales liées aux conditions sanitaires ont perturbé l'organisation des commémorations. Celle du 8 mai s'est tenue en comité très restreint. Celle du 11 novembre a par contre permis de réunir autour des pompiers et de la banda environ 80 habitants qui ont ainsi pu honorer notre devoir de mémoire puis découvrir la nouvelle salle polyvalente lors du moment de convivialité.



UN PEU D'HISTOIRE

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE 1870 À 1880

18 septembre 1870 : «Suite à une circulaire du préfet, il y a lieu de procéder à l'organisation de la garde nationale de la commune de Montcel et qu'il était important de lui donner des armes pour la défense de la patrie» Un crédit de 500 francs sera voté car il est très urgent de s'armer dans les circonstances graves que nous traversons, afin de repousser l'invasion.

1871 : Il est demandé un débit de tabac « en raison de l'éloignement du chef-lieu et la consommation de cette denrée est assez importante.

1872 : Une demande signée et rédigée par les propriétaires de la commune demande que la chasse soit interdite sur tout le territoire. « L'assemblée reconnaît que les voeux des habitants ne sont que trop justes et légitimes, qu'il y a longtemps déjà que la liberté de chasser ne devrait pas exister à Montcel. En effet, comme l'exposent dans leur demande les habitants, les chasseurs arrivant en foule des communes voisines sur notre territoire et parcourant la commune en tout sens gâtent ou font gâter énormément par leurs lèvriers, leur suite, toutes récoltes, lesquelles sont déjà assez minimes comme le disent les signataires, la commune n'ayant aucun fonds, il serait dangereux d'affirmer la chasse au moyen d'une adjudication publique à partir de 1874. Un cahier des charges réglerait les clauses et conditions. Cela procurerait quelques fonds qui allégeraient nos impôts. » Après avoir mûrement délibéré, l'assemblée interdit la chasse libre sur le territoire à partir de 1874 et les années suivantes.

1875 : L'école publique mixte n'a pas de directrice des travaux d'aiguille. Madame Bulhon née Monpied Marie, femme de l'instituteur est proposée. Un traitement annuel de 80 francs lui sera alloué.

Le préfet demande une délibération du Conseil sur le projet du chemin de Blot l'Eglise à Combronde. Une participation de 800 francs serait nécessaire pour l'acquisition des terrains. Le Conseil refuse toute allocation de fonds, déclarant que le chemin n'est point d'utilité générale pour la commune. Il ne peut intéresser que les villages de Latour, Lavaure et le Peyroux. Ces villages ayant intérêt à cet établissement peuvent se cotiser et assurer au moyen d'une souscription, la somme nécessaire.

1878 : Il sera demandé de construire une école mixte, la mairie ainsi que 2 logements pour les instituteurs. Le devis établi par l'architecte est chiffré à 13823 francs. Le devis sera accepté moins les 100 francs dus à l'architecte pour ses frais de voyage. Le financement sera assuré par un secours de l'Etat et du Département, une imposition supplémentaire de 20 centimes sur 16 ans, sur les quatre taxes, une augmentation du prix des concessions au cimetière et un emprunt de 5000 francs.

La situation des chemins vicinaux exige qu'il y soit fait de promptes réparations. Les ressources ordinaires de la commune étant épuisées, il y a lieu de voter la prestation en nature ou achetable en argent. Il sera dressé un rôle de prestation pour la réparation des chemins comme suit :

Chemin N° 5 de Latour à Artonne : 240 journées d'hommes, 19 de chevaux attelés, 315 de bœufs ou vaches estimées à 899 francs.

Chemin N° 3 de Montcel à Combronde : 50 journées d'hommes, 83 de vaches estimées à 199 francs.

Chemin N°1 de Combronde à Blot : 39 journées d'hommes, 51 journées de vaches estimées à 135 francs.

Chemin N°8 du bas de Montcel, par Bonneval, St Hilaire la Croix : 59 journées d'hommes, 51 Journées de vaches estimées à 135 francs.

Chemin N°6 d'Artonne au Pont de Montcel par la Tuilerie : 34 journées d'hommes et 20 journées de cheval, 28 journées de vaches estimées à 163 francs.

Chemin N°15 de Lavaure à Combronde : 39 journées d'hommes, 51 journées de vaches estimées à 135 francs.

Chemin N°9 du Pont de Montcel à Bonneval : 39 journées d'hommes, 51 journées de vaches estimées à 135 francs.

La rivière Morge traversant les communaux des Rivaux et de Laschamps rend les crues fréquentes, la garde des bestiaux impossible. Pour éviter ces désagréments, il est proposé de faire établir deux passerelles pour faciliter le passage des pâtres sur les communaux de chaque rive. Considérant que l'usage de ces passerelles profitera aux habitants du bas de la commune, la dépense sera prélevée sur la vente des mayères de Laschamps. (Arbres dont on coupe périodiquement les branches, arbres retaillés)

1879 : Dans l'attente de la nouvelle école, l'enseignement est assuré dans deux maisons en location. La première chez Priest Rougier au Bourg avec un logement pour l'institutrice, la deuxième chez Jean Neuville aux Chanteaux.

Par Christian Montpied

